

Mention Complémentaire Technicien en soudage

Le métier

- En atelier et/ou sur chantier, en France et /ou à l'international, le titulaire de la mention complémentaire "technicien(ne) en soudage" réalise en autonomie des soudures.
- Son intervention est manuelle ou il utilise des machines à commande numérique voire des robots.
- Ses activités consistent à préparer les éléments à souder, à mettre en place les éléments de protection, à procéder au soudage, à maintenir les équipements liés au soudage.
- Il ou elle utilise l'outil informatique pour calculer les paramètres de soudage.
- Il ou elle connaît les paramètres qui ont une incidence sur la qualité. Il ou elle connaît les actions de contrôle, les actions correctives.
- Avec de l'expérience, il ou elle peut évoluer vers des fonctions de chef d'équipe, chef d'atelier, chef de chantier.
- Il ou elle travaille dans tous types d'entreprises artisanales, industrielles (PME, grandes entreprises).
- Les débouchés se trouvent dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de la construction aéronautique et spatial, ferroviaire, navale et maritime, de l'industrie sidérurgique, nucléaire et énergétique, pétrolière...

Contenu de la formation

- Les procédés de soudage manuels et automatisés
- Analyse et vérification des paramètres d'une opération de soudage selon le **DMOS** qui regroupe les informations nécessaires pour la préparation avant soudage, les réglages du poste à souder, et les informations sur les matériaux mis en œuvre (métal d'apport et matériaux soudés)...
- Mise en œuvre des contrôles non destructifs pour valider la soudure
- Construction mécanique et analyse fonctionnelle
- Anglais technique
- Communication professionnelle
- Hygiène et prévention des risques

Lieu de formation

Lycée des métiers de l'industrie – Gustave Eiffel
1 rue Maréchal Augereau
BP 17343
37073 TOURS Cedex 2
Tél : 02 47 88 40 00 – Fax : 02 47 88 40 19
ce.0370053g@ac-orleans-tours.fr – site : lycee-eiffel-tours.eu

Conditions requises

Etre titulaire :

- **D'un bac professionnel** Technicien en Chaudronnerie Industrielle, Ouvrages du bâtiment Métallerie ou d'un BP Métallier
- D'un bac professionnel Technicien d'usinage, Technicien outilleur, Maintenance des Equipements Industriels, Construction des carrosseries, Aéronautique option structure

Durée

1 an : 665h de formation à raison de 19 semaines de cours et 28 semaines en entreprise sous forme d'alternance

Poursuite de formation

- BTS CRCI
- BTS IPM

Emploi

- Soudeur confirmé
- Chef d'équipe
- Chef d'atelier

Statut

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

